

Réf: Dossier 456903

Avis de constitution

SOCIETE « DORURE MATHYS »

Siège Abidjan, Songon, SONGON DAGBE, Lot 0, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2025, et enregistrés le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DORURE MATHYS »

Objet : Activités artisanales d'art; Galvanoplastie. Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus : Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, SONGON DAGBE, Lot 0, Ilot
0

Dirigeant(s) Mme DIALLO-GOURNAY AISSATA EPOUSE
MATHYS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2025-B12-00056 du 28/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

